© Drogues Info Service - 14 juin 2025

Vos questions / nos réponses

MDMA + seropram

Par Alcool Info Service Postée le 03/07/2014 05:32

> Bonjour je compte consommer de la mdma lors d'une occasion d'ici quelques temps mais je viens de commencer un traitement de seropram à très faible dose (un demi cachet de 20mg/jour), sachant que ce n'est pas pour une question de dépression.
> La demivie du séropram est de 33h, je me demande quels seront les effets lors de la prise de la mdma si j'arrête mon traitement 2/3 jours avant et que je le reprend 24/48h après la prise de drogue au moment de la descente.
>
> Je comprends tout à fait qu'il y a une prise de risque de toute façon et j'en suis pleinement conscient mais j'aimerais avoir une information assez fiable sur les interactions possibles sachant que les prises ne seront pas simultanées. Je me pose particulièrement la question de la descente et de la prise d'un IRSS avec un déficit en sérotonine...
> Voilà, une réponse dans l'optique d'une réduction des risques serait appréciée!
> Bien cordialement

Mise en ligne le 07/07/2014

Bonjour,

Nous ne sommes pas en mesure de vous donner ce genre de renseignement mais nous vous proposons de contacter un Centre d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacovigilance / Addictovigilance (CEIP) dont vous trouverez l'adresse ci-dessous. Ces centres répondent aux questions sur tout problème lié à la pharmacodépendance aux médicaments et drogues illicites, l’abus ou le mésusage des médicaments et les suspicions de soumission chimique. Vous pouvez adresser les questions par téléphone ou par courriel ou par fax.

Si vous aviez besoin d'information en lien avec la réduction des risques, vous pouvez également consulter le site de l'association "Asud" et/ou rencontrer des professionnels dans un Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction de risques pour Usagers de Drogues (CAARUD). Vous trouverez une adresse de CAARUD dans votre ville également ci-dessous.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :